



Rassembler | Collaborer | Réussir



ATELIER 1 :

propositions

Urbanisation et mise en valeur des terres agricoles : défis et perspectives futures

- Réitérer l'engagement des municipalités de la CMM à conserver intégralement la zone agricole métropolitaine
- Mettre sur pied un programme de remise en culture des friches agricoles au bénéfice des entreprises agricoles
- Mettre en œuvre la *Banque métropolitaine de terres et de fermes* (adhésion à Arterre) au bénéfice de la relève
- Favoriser la concertation métropolitaine sur les enjeux de cohabitation (multifonctionnalité : BSE)



ATELIER 2 : propositions

Gestion des inondations:
Le Plan Archipel 2018-2020

- Compléter la nouvelle cartographie pour que les municipalités soient dotées d'un outil à la fin pointe de la connaissance et adapté aux changements climatiques
- Développer des outils de communication pour le grand public
- Développement d'une nouvelle réglementation sur la base d'un consensus métropolitain (aménagement résilient, conservation des milieux humides et hydriques, changements climatiques)
- Assurer un suivi du bilan des travaux du Plan Archipel et accélérer sa mise en œuvre dans le cadre d'un forum métropolitain



ATELIER 3 :

propositions

Repères métropolitains : patrimoine et paysage

- Inclure un chapitre « protection et mise en valeur du patrimoine et du paysage » dans le prochain plan d'action sur le PMAD
 - Connaître, protéger et connecter.
 - Mobiliser, inciter et innover.
- Créer l'Observatoire métropolitain du patrimoine et du paysage
 - qui porte sur la connaissance, les inventaires, les pratiques, les outils et les initiatives novatrices.
- Mettre sur pied une table métropolitaine de concertation sur la protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages, qui réunisse les acteurs des secteurs public, universitaire et citoyen.



ATELIER 4 :

propositions

Fiscalité municipale et redéveloppement : quels outils?

- Compléter la mise à jour des sources pour le financement du transport en commun dans le cadre des projets en cours et du futur plan stratégique
- Mettre en place un fonds d'aide au développement et un programme d'accompagnement de projets innovants (efficacité énergétique, préservation des milieux naturels, GES, économie sociale, écofiscalité etc.)
- S'inspirer des exemples et initiatives mises en place en matière de fiscalité innovante dans le monde et coordonner un exercice collectif pour discuter des stratégie en matière de fiscalité municipale
- Développer des incitatifs fiscaux et financiers pour accélérer la réalisation de projets dans la Trame verte et bleue, des projets issus du PMAD (décontamination de terrains - Electrolux, agriculture urbaine, préservation des milieux naturels, requalification urbaine)
- Compléter les mesures financières des municipalités en ajoutant notamment un revenu provenant de la taxe sur la consommation d'ici fin 2019



ATELIER 5 :

propositions

Mobilité durable ou immobilité durable?

- Réaliser le plan de transport par l'ARTM le plus tôt possible
- Accélérer la réalisation des projets en cours
- Mise en place d'un réseau structurant d'autobus avec voies réservées et de stationnement incitatif pour l'ensemble du territoire métropolitain
- Expérimenter un réseau de navettes fluviales complémentaire à l'offre de transport collectif
- Mettre en œuvre le Plan directeur du Réseau vélo métropolitain
- Approche de planification par corridor de transport
- Réaliser une politique de covoiturage à l'échelle métropolitaine
- Développer et adopter une politique métropolitaine sur le stationnement
- Renforcer le transport actif dans les aires TOD
- Adapter l'organisation du travail afin de réduire la congestion pour le transport des biens et des personnes
- Promouvoir l'écofiscalité



ATELIER 6 :

propositions

Retisser la ville :
consolidation et
requalification urbaines

- Mettre en place un programme incitatif TOD – phase II
- Mettre en place un programme incitatif hors TOD – développement et redéveloppement des espaces économiques et résidentiels
- Développer une stratégie pour l’acceptabilité sociale du développement urbain durable (mode de participation publique, atelier de co-création)
- Développer une stratégie de requalification des terrains industriels encadrant les interventions des promoteurs



ATELIER 7 :

propositions

Comment protéger et mettre en valeur la Trame verte et bleue de la CMM?

- Pérenniser les actions de conservation municipales avec notamment un registre des aires protégées métropolitain
- Intégrer les milieux naturels de 4,4 hectares et plus dans les bois et corridors métropolitains
- Poursuivre les plans de connectivité des milieux naturels intégrant notamment les bandes riveraines, les haies brise-vent et les golfs
- Accélérer le plan de reboisement de la CMM pour atteindre la cible de 30 % du couvert forestier
- Reconduire et bonifier le budget pour le programme de la Trame verte et bleue du Grand Montréal



ATELIER 8 :

propositions

**Dans le Grand Montréal, il y a une vie après la navette !
La culture à l'échelle métropolitaine**

- Réaliser un inventaire et une typologie et mettre au point une stratégie de promotion des infrastructures culturelles sur le territoire métropolitain
- Développer un plan de desserte de ces infrastructures pour favoriser le transport collectif et actif (ARTM)
- Développer des projets pilote culturels pour les écoliers en transport collectif et actif
- Mettre sur pied comité consultatif sur la culture dont un des mandats sera d'organiser un forum métropolitain pour faire état de l'avancement de la stratégie de desserte





**Communauté métropolitaine
de Montréal**

Québec 

3^e édition

AGORA

MÉTROPOLITAINE

Rassembler | Collaborer | Réussir



MOBILITÉ



INONDATIONS



AGRICULTURE



REDÉVELOPPEMENT



FISCALITÉ



MILIEUX NATURELS



PATRIMOINE ET PAYSAGES



CULTURE